

A

(N^o 209.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 AVRIL 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Martin-Jean Schirmer.

MESSIEURS,

Le sieur Martin-Jean Schirmer, qui sollicite la naturalisation ordinaire, est né à Boxmeer (Pays-Bas), le 1^{er} mars 1811 ; il a embrassé la carrière militaire le 24 mars 1829. Après avoir passé par des grades inférieurs, il est aujourd'hui sous-lieutenant au 3^e régiment de ligne, en garnison à Anvers.

Lors de la révolution, le sieur Schirmer est resté au service de la Belgique. Il est généralement estimé de ses chefs et de ses camarades. Sa conduite et sa moralité ne laissent rien à désirer. Déjà dévoué par ses sympathies politiques à la Belgique, il s'y est encore attaché par le mariage qu'il a contracté le 13 novembre 1837, à Mons, avec une demoiselle de cette ville.

Le rapporteur,
MAERTENS.

Le président,
F. DU BUS, AÎNÉ.